

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT,  
DU TRANSPORT ET DU  
DESENCLAVEMENT

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE NATIONALE DE  
L'AVIATION CIVILE



REPUBLIQUE DU MALI  
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

0009  
**LETTRE CIRCULAIRE N° /ANAC/DG/DSA**

**A l'intention des exploitants des aéroports du Mali**

Dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions des Règlements Aéronautiques du Mali (RAM 07 parties 1, 2 et 3) et documents connexes de l'OACI, le Directeur Général de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile met à la disposition des exploitants des aéroports du Mali l'édition 01 des Guides suivants :

- Guide sur le Manuel des Métiers d'Exploitants d'Aéroport ;
- Guide relatif à la Gestion et la sécurité de l'aire de trafic ;
- Guide d'élaboration du Plan de gestion de la faune ;
- Guide relatif au Sauvetage et lutte contre l'Incendie ;
- Guide relatif aux exemptions pour des non-conformités aux aérodromes.

Tout comme les Règlements Aéronautiques du Mali, ces présents Guides sont disponibles sur le site web de l'ANAC à l'adresse suivante : [www.anac-mali.org](http://www.anac-mali.org)

Bamako, le

26 NOV 2015

Le Directeur Général

Salif DIALLO



**Ampliations :**

- METD/PCA.....2
- Toutes Directions ANAC.....4
- Services DSA/DDI.....5
- Bureaux DSA/DDI.....12
- ADM/ASAM-SA.....2
- ASECNA (Représentation, Délégation)...2
- Armée de l'air.....1
- Autres Exploitants.....20